

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	39-40 (1967)
Heft:	9
Artikel:	La Côte : économie, humanisme et politique
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126318

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Côte: Economie, humanisme et politique

103 La population du canton tend à s'amasser sur les bords du Léman. Ce fait passe pour signifier que l'économie des districts lacustres est vigoureuse, et que la vie sociale peut s'y épanouir.

Lorsqu'on y regarde de plus près, on éprouve quelques doutes. A La Côte, si les paysages sont merveilleux, et les habitants très civils, on ne trouve pas partout la vitalité qui permet à l'Ouest lausannois, par exemple, de se développer avec force. Soucieux d'y voir clair, et de se mettre en situation de préparer intelligemment l'avenir, MM. les préfets d'Aubonne, de Nyon et de Rolle et l'Office cantonal d'urbanisme ont eu l'idée de soumettre les trois districts occidentaux à un examen détaillé, confié à un Français, M. Robert Caillot, directeur d'enquêtes à «Economie et Humanisme».

On ne saurait trop féliciter les initiateurs de ce choix. M. Caillot a su obtenir des habitants de La Côte qu'ils décrivent eux-mêmes, avec précision, leurs activités économiques et leur vie sociale: son rapport a le caractère et la valeur d'une radiophotographie. Il faut pourtant faire une réserve: le Vaudois, qui est assez gai quand il se borne à vivre, est facilement triste dès qu'il se met à penser. Cette particularité de son caractère rend la photo un peu trop sombre.

Le grand mérite de M. Caillot est de ne pas proposer des solutions simplistes aux multiples problèmes qu'il a décelés. Sa méthode consiste à montrer les impasses, et à indiquer avec discrétion et gentillesse les directions dans lesquelles on peut trouver de bonnes solutions.

Que va-t-il advenir de ce rapport? Il faut d'abord qu'il soit lu. Il faut ensuite en tirer les motifs de décisions et d'actions. C'est l'affaire, non plus de l'enquêteur sage et bienveillant, mais des Vaudois eux-mêmes: chefs d'entreprises, syndicalistes, paysans et vigneron, notables et magistrats.

Sans pouvoir aborder ici tous les aspects de la vie des hommes de La Côte, nous signalons quelques problèmes dont la description par M. Caillot appelle des décisions.

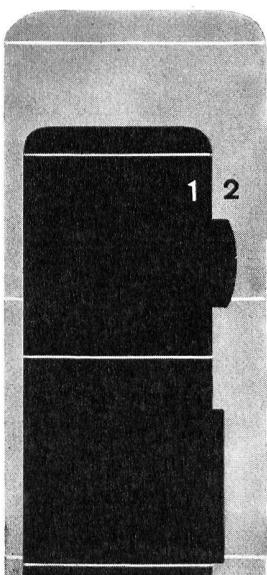
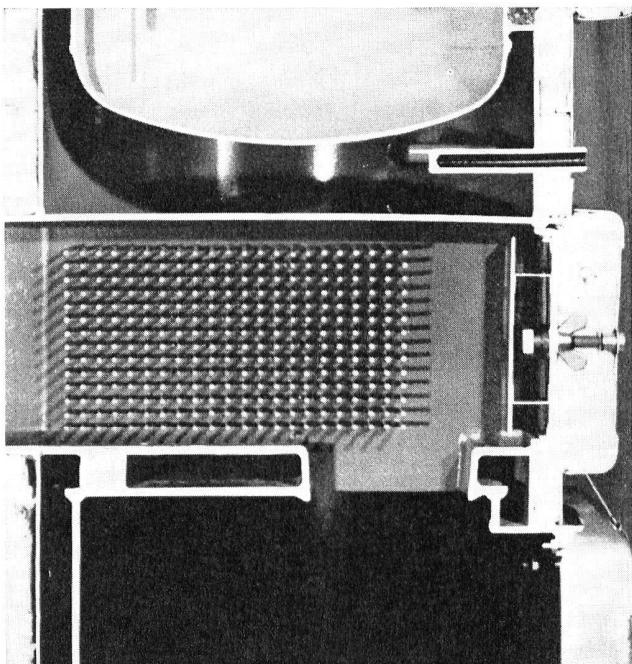
Regroupement des communes

L'agriculture se fait avec des machines et non plus à la force des bras. De nombreux villages ont si peu d'habitants que les artisans et commerçants n'ont plus de quoi vivre; ils partent à leur tour; la vie sociale devient impossible.

Il ne sert de rien d'attendre qu'une ou plusieurs entreprises industrielles viennent s'installer dans chaque vil-

Dimensions réduites, rendement record, forme idéale,

grâce à l'échangeur breveté **CIPAG-SUNROD**



La chaudière combinée **CIPAG-SUNROD**

est construite en acier spécial de haute qualité. Son réservoir d'eau chaude est protégé contre la corrosion.

Le foyer polycombustible permet une combustion parfaite du mazout ou du gaz et peut être instantanément adapté au charbon en cas de nécessité.

Régulations simples ou électroniques ultra-modernes.

35 ans d'expérience dans la construction d'appareils thermiques.

CPAC

CIPAG SA Vevey

Fabrique de chaudières
021/51 94 94

lage: à vues humaines, cela ne se produira pas. Plutôt que de laisser des régions entières s'étioler, il faudrait faire en sorte de constituer des groupes de communes dont chacun aurait un centre où l'on trouverait des commerçants, des ateliers, le médecin, la pharmacie, des services administratifs et techniques bien outillés, et les écoles.

Par où faut-il commencer? De toute évidence, par la réunion des services communaux, réalisable par l'association de communes. Que faisons-nous de l'autonomie communale? Autonomie et anémie ne vont pas ensemble.

La révolution agricole

105

Le rapport de M. Caillot montre à l'évidence que le matériel – ou l'équipement – joue désormais le rôle essentiel en agriculture. Or, le matériel ne peut pas être adapté aux dimensions du domaine. Il faut adapter le domaine aux possibilités du matériel. Le paysan qui s'équipe sans pouvoir atteindre – faute de terres – un volume de production suffisant (qui varie selon la nature de ses produits) n'a aucun espoir de durer. Celui qui accepte, pour tenir, un régime spartiate, ne trouve plus à se marier.

M. Caillot constate que le seuil à partir duquel l'exploitation paysanne est viable se situe au niveau de 20 hectares, étant bien entendu que l'arboriculteur, le vigneron, le maraîcher n'ont pas besoin de surfaces aussi grandes.

M. Caillot montre que pour les exploitations insuffisantes, même les travaux d'améliorations foncières, dont l'utilité est si évidente, ne font qu'aggraver une situation inextricable: on travaille plus commodément, mais le volume de production, le chiffre d'affaires n'augmentent pas, et comme il faut payer une part, si faible soit-elle, des travaux d'amélioration, le résultat économique net est que le paysan a un revenu brut inchangé et davantage de charges financières.

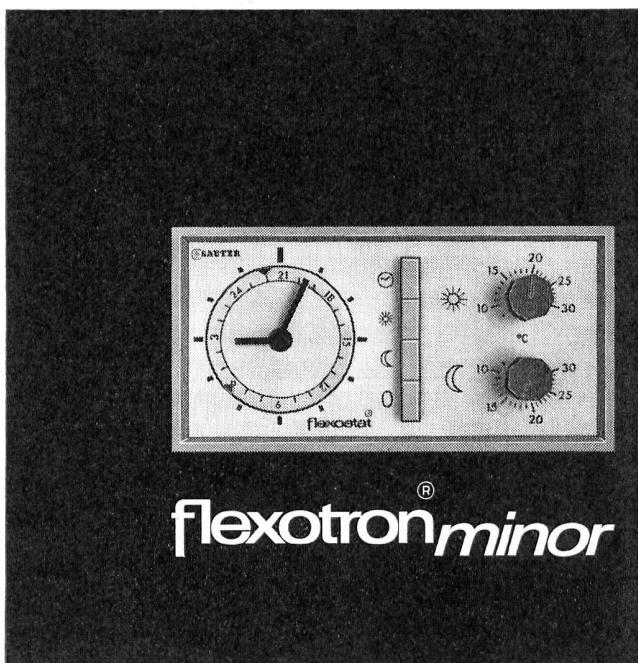
D'où l'on peut tirer que l'Etat, pour ne pas gaspiller son argent, devrait n'accorder son aide aux entreprises d'améliorations que si le remembrement matériel des terres est accompagné d'un regroupement des exploitations et, pourquoi pas, de la constitution d'un réseau de servitudes garantissant le maintien de l'agriculture. Plutôt que d'attendre indéfiniment que Berne fournit un code de la propriété rurale dont personne ne veut définir le contenu, l'Etat et les organisations agricoles devraient définir les conditions d'exécution des améliorations foncières, en considérant essentiellement le résultat économique.

D'une manière générale, le rapport Caillot vient confirmer ce que de nombreux paysans, et la jeune génération des animateurs d'organisations agricoles savent très bien: il y a des domaines trop petits pour que l'on y puisse vivre, quel que soit le prix du blé et du lait. C'est à ces domaines-là que l'Etat réserve ses plus grandes faveurs. L'Etat n'est-il pas riche? La dépense n'est-elle pas bien plus belle, lorsqu'elle est inutile? Le rapport Caillot devrait conduire le Conseil d'Etat à établir lui-même un rapport général sur le maintien ou la suppression des subventions cantonales (et pas seulement dans l'agriculture).

La concentration des villes

Ce sont les communes peuplées qui appellent les nouveaux habitants. Si on laisse faire, tout le monde (sauf une

habiter agréablement
construire rationnellement
chauffer économiquement
grâce au



L'installation de réglage pour chauffage «flexotron minor» avec télécommande vous garantit automatiquement, pendant tout l'hiver, la température ambiante désirée dans votre appartement. Vous pouvez, depuis votre appartement et selon les besoins, ajuster les valeurs de consigne et les temps de couplage pour la température diurne et de nuit.

La température ambiante maintenue pendant le jour et l'abaissement automatique de la température pendant la nuit, vous permettent des économies de combustibles remarquables. Une exploitation entièrement automatique conduit à une économie de combustibles allant jusqu'à 20% en comparaison avec un service manuel.

1156



SAUTER

Fr. Sauter S.A. 4000 Bâle 16
Fabrique d'appareils électriques
Tél. (061) 32 44 55, Télex 62 260

Bureaux techn. à Genève, Lausanne, Zurich, Berne, St-Gall, Aarau

famille paysanne tous les 450 mètres) sera entassé dans les villes.

M. Caillot note que la réunion des équipements scolaires, techniques, professionnels, culturels, sportifs, administratifs crée une ambiance favorable au développement des entreprises. Mais la juxtaposition d'usines et de logements qui s'ajoutent à l'infini conduit à l'asphyxie. Aujourd'hui, les moyens de transports permettent de limiter la concentration. Il ne faut pas tomber dans l'excès contraire, et tout éparpiller. Mais on peut grouper les usines dans certaines régions, et les logements dans d'autres, en prenant soin d'établir les relations organiques voulues entre les communes d'un même groupement.

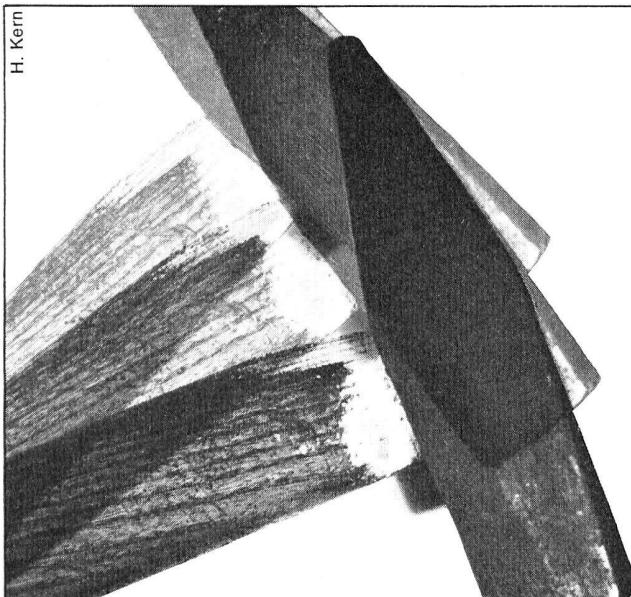
Voilà qui impose de toute évidence l'établissement de plans d'extension régionaux, et la renonciation aux plans inscrits dans les limites souvent incompréhensibles des communes. Mais il ne faut pas attendre que tous les plans soient faits. Dès maintenant, il faut que les communes urbaines appliquent cette notion fondamentale: il faut éviter d'entasser les habitants. La ville de Lausanne devrait lire le rapport Caillot.

«*Bulletin patronal vaudois*»

Bois authentique, bois imité, bois imprimé

Il est de notoriété publique qu'aujourd'hui les bois précieux ne sont plus utilisés sous leur forme massive. On les tranche en minces feuillets dits placages, et on les applique sur un support fait d'autres bois. Quiconque achète une «chambre à coucher en noyer» sait parfaitement que les meubles ne sont pas fabriqués en noyer massif, mais qu'ils sont recouverts d'une mince couche de cette essence. Cependant le dessin du bois, qui ne se répète jamais, est expressif; il est le résultat de la croissance des cernes annuels et représente fidèlement les étapes de la vie de l'arbre. Le bois irradie la chaleur, l'intimité, la sérénité. Le meuble qu'on achète est une pièce unique dans l'aspect de sa surface. Il ne se retrouve ni dans sa teinte, ni dans sa structure, ni dans sa texture. C'est ce qui en fait le charme. Depuis quelque temps, les bois naturels et choisis font l'objet d'imitations sur des feuilles en plastique recouvrant des panneaux. Ces reproductions de placages constituent forcément un bois parfait, immaculé, mais auquel manque ce caractère d'individualité qui fait d'un morceau de bois naturel une pièce unique, ne se retrouvant nulle part. Le vieillissement, qui ne fait qu'embellir le bois par la patine qu'il lui donne, n'a pas d'effet sur la feuille de plastique, pour autant qu'elle soit résistante à la lumière. Ces imitations ont un aspect froid et ennuyeux, précisément

H. Kern



Même un raccord à souder pour tubes de cuivre Oederlin ne supporte naturellement pas **de tels coups de marteau**. Mais il résiste à presque toutes les eaux potables et usées, car



le cuivre ne rouille pas. Notre riche assortiment de raccords à souder en dimensions métriques et en pouces vous permet une installation rapide et parfaite.

5401 BADEN SUISSE

RACCORDS À SOUDER **OEC** **OEDERLIN**